BULLETIN | 73 | 09

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

NOVEMBRE 2018

SOMMATRE —

ÉTUDES ET TRAVAUX

410 Joël FRANÇOISE

À propos de deux monnaies d'or découvertes en Corse : circulation monétaire et histoire à Mariana

414 Marc BOMPAIRE, Philippe MATHIEU

Nouveau piéfort de denier tournois d'Eudes IV de Bourgogne (1315-1349)

417 Christian CHARLET, Arnaud CLAIRAND

Les quarts d'écu de 15 sols de Louis XIV, au portrait dit « à la mèche courte », frappés à Troyes (1653-1656)

423 Arnaud CLAIRAND

Deux roses : un différent particulier de réformation (1716-1718)

CORRESPONDANCES

430 Christophe ADAM

Un argenteus inédit de Théodebald (548-555)

432 Christophe ADAM

À propos de cinq deniers perdus de Meaux

SOCIÉTÉ

436 Compte rendu de la séance du 03 novembre 2018

PROCHAINES SÉANCES —

SAMEDI 01 DÉCEMBRE 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF SAMEDI 05 JANVIER 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

SAMEDI 02 FÉVRIER 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

ÉTUDES ET TRAVAUX

Joël FRANÇOISE*

À propos de deux monnaies d'or découvertes en Corse : circulation monétaire et histoire à Mariana

Dans le cadre du programme de recherche conduit par Philippe Pergola entre 2000 et 2009¹, des fouilles ont porté sur le complexe paléochrétien de Mariana (Lucciana, Corse), connu et fouillé depuis plus de cinquante ans, notamment par G. Moracchini-Mazel². Le corpus monétaire comprend 913 monnaies³, dont une première partie avait été publiée en 1973 par Claude Brenot⁴. Lors des fouilles récentes, deux monnaies d'or ont été mises au jour. Il s'agit d'un *tremissis* lombard frappé à Lucques (découvert en 2002) et d'un *solidus* d'Arcadius (fouilles 2005). Ces deux monnaies, malheureusement, se trouvaient dans des remblais très perturbés. En 2015, à la lumière de l'étude du matériel archéologique et du réexamen des vestiges de la basilique et de son baptistère entrepris dans le cadre d'un projet collectif de recherche dirigé par Daniel Istria⁵, on a pu dater de façon précise l'ensemble des structures du site et leur évolution, depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge. Grâce à ces données, il est maintenant envisageable de replacer nos deux monnaies d'or dans leur contexte historique.

Le solidus d'Arcadius se décrit ainsi:

- D/ DN ARCADI-VS PF AVG ; buste cuirassé d'Arcadius à dr., avec paludamentum, portant une couronne perlée et diadémée, vu de trois quarts en avant.
- R/ VICTORI-A AVGGG E; empereur debout à dr. tenant un étendard de la main dr. et une Victoire sur un globe de la main gauche, le pied gauche posé sur un captif couché sur le dos. Dans le champ du revers : S / M et à l'exergue : COMOB



Figure 1 - Solidus d'Arcadius (agrandissement × 1,5).

- * Directeur d'ARC Numismatique ; joelfrancoise13@gmail.com
- 1. Projet collectif de recherche dirigé par P. Pergola, «Mariana et la vallée du Golo des origines à la fin du Moyen Âge», 2000 à 2007 ; groupement de recherche européen «Le monde insulaire en Méditerranée : approche archéologique diachronique des espaces et des sociétés».
- 2. Moracchini-Mazel 1967.
- 3. Ces monnaies sont conservées dans les réserves du Musée archéologique de Mariana Prince Rainier III de Monaco qui ouvrira ses portes en 2019.
- 4. Brenot 1973.
- 5. ISTRIA 2017.

Cette monnaie pèse 4,42 g pour un module de 20 mm. L'orientation des coins est à 6 heures et sa référence est RIC 14b⁶. Elle provient de l'atelier de Sirmium et elle est datée de la septième période allant du printemps 393 à janvier 395. La frappe est parfaitement centrée et de très bonne qualité avec une faible usure de la surface. On constate au droit une fissuration du coin partant de la droite de la bordure, passant au-dessus du V de la titulature d'Arcadius et se prolongeant sur le haut de la tête de l'empereur à travers la chevelure jusqu'à l'arrière du crâne. Le revers présente quelques marques dues à la circulation mais, dans l'ensemble, on peut considérer que cette monnaie a peu circulé. Ce solidus a été perdu sur le site de la basilique peu de temps après sa sortie de l'atelier monétaire, vers la fin du IVe siècle apr. I.-C. L'étude de l'architecture du complexe paléochrétien, de la céramique, des monnaies retrouvées en stratigraphie ainsi que des datations radiocarbone de restes de charbon et de coquille d'huître trouvés dans les niveaux de construction ont permis aux archéologues de proposer une fourchette chronologique comprise entre 383 et 410⁷ pour l'édification du monument. Cet ensemble architectural a succédé à une riche domus située en bordure du decumanus le plus méridional de la colonie romaine de Mariana. Or, à la fin du IVe siècle, avant la construction du complexe religieux, ce secteur de la ville était en grande partie abandonné. Il est donc surprenant de découvrir, en dehors des zones d'activité économique de la ville ou de zones funéraires, une monnaie d'or d'une telle valeur. En revanche, sa présence peut être expliquée si elle est liée à la construction ou à l'inauguration de la basilique paléochrétienne (travaux de construction ou dépôt de fondation). Si l'on admet cette hypothèse, nous pouvons encore réduire de dix ans la fourchette de datation proposée par les archéologues en prenant comme terminus post quem pour notre solidus la date de 393 correspondant au début de la frappe de ce nouveau type et 410 qui est la datation fournie par l'analyse de la coquille d'huître. Notre monnaie ayant circulé peu de temps, il faudrait donc placer la fondation de l'ecclesia episcopalis de Mariana dans la dernière décennie du IVe siècle.

La deuxième monnaie d'or trouvée lors des fouilles archéologiques est un *tremissis* lombard frappé à Lucques dont voici la description :

D/ +FLAVIA LVCA; étoile à six branches inscrite dans un cercle.

R/ IVIVIVIVIVIVIVIV; croix pattée autour d'une légende composée de V et de I.



Figure 2 - *Tremissis* anonyme de Lucques (agrandissement × 2).

- 6. RIC IX, 14b, p. 161. Une monnaie de ce type est conservée à La Haye au Museum National.
- 7. ISTRIA et al. 2014, p. 99.

La monnaie pèse 1,46 g pour un module de 15 mm. L'orientation des coins est à 6 heures et la référence est *CNI* 27⁸. Ce tremissis provient de l'atelier de Lucques en Toscane. Il s'agit d'une série anonyme lombarde dont la datation est comprise entre 650 et 749. À partir de cette date, le revers anonyme est remplacé par le nom du roi Aistulf. Le droit présente quelques défauts de gravure avec une usure du coin plus marquée sur la bordure des lettres composant le mot LVCA. Le coin de revers ne présente pas de trace d'usure mais l'on peut constater une fissuration du coin allant de la bordure et passant par la croix. Il est probable que ce coin était encrassé ou rouillé lors de la frappe de cette monnaie car certains motifs en V et I présentent des déformations et comblements anormaux.

L'état de conservation de cette monnaie est excellent. Il est donc possible d'envisager une durée de circulation de quelques années seulement. La découverte de cette monnaie de Lucques en Corse peut paraître étonnante puisque ces émissions proviennent de la région de Tuscia⁹, qui avait une forte tendance autonomiste par rapport au pouvoir lombard aux VIIIe et VIIIe siècles. Elles servaient principalement à assurer l'économie locale et régionale dans des transactions à fort pouvoir libératoire¹⁰. On attendrait plutôt en Corse, qui était sous domination lombarde, du numéraire provenant des ateliers principaux que sont Milan et Pavie.

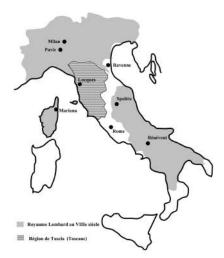


Figure 3 - Le royaume lombard et la région de Tuscia au VIIIe siècle.

Deux autres monnaies d'or lombardes au nom de Charlemagne trouvées en Corse à Punta San Damianu ont été étudiées et publiées par Françoise Dumas en 2003. Elle s'interrogeait sur le lien existant entre l'île à la péninsule italienne¹¹.

- 8. Cette monnaie est aussi référencée dans Arslan 1978, p. 70, n° 84, Wroth 1911, p. 151, n° 1-2; Bernareggi 1960, p. 187; voir aussi Grierson, Blackburn, 1986, p. 63-64.
- 9. La Toscane actuelle a repris en grandes parties les contours de la région de Tuscia.
- 10. Toubert 2004, p. 196; Bernareggi 1977, p. 262.
- 11. Dumas, Polacci 2005, p. 188.

L'étude réalisée par D. Istria sur l'évolution du siège épiscopal de Mariana¹² indique que les liens entre l'évêché de Mariana et la Toscane étaient intenses entre le VIIIe et le IXe siècle. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ce type de monnayage en Corse même si cette découverte reste exceptionnelle. La basilique paléochrétienne a subi des réaménagements importants au Haut Moyen Âge qu'il est difficile de dater compte tenu de la rareté des relations stratigraphiques. L'analyse de charbon de bois issu des mortiers de la réfection de la basilique donne comme terminus post quem la date de 651 pour le début de ces travaux. D'après l'analyse de l'ensemble des restructurations de l'édifice, les archéologues proposent de situer la campagne de réfection vers la fin du VIIIe siècle¹³. Le tremissis de Lucques trouve bien sa place dans cette chronologie. Compte tenu de la faible usure de la monnaie, il est possible de situer sa perte sur le site vers le milieu du VIIIe siècle, ce qui obligerait à modifier la datation de la reconstruction de la basilique d'une cinquantaine d'années. Nous proposons donc que cette monnaie d'or, qui n'avait pas vocation à être utilisée dans les transactions quotidiennes, soit un indice supplémentaire pour confirmer la datation de la réfection de la basilique. Elle aurait pu être utilisée, par exemple, lors des transactions liées à l'achat de matériaux de construction ou perdue par un haut dignitaire ecclésiastique lors de l'inauguration de la basilique restaurée.

La découverte de deux monnaies d'or isolées lors des fouilles archéologiques de Mariana revêt un caractère exceptionnel du fait du faible nombre de monnaies d'or retrouvées sur le site¹⁴. Malgré l'absence de contexte stratigraphique et l'impossibilité de prouver leurs liens avec les données assurées de la fouille, il nous a semblé pertinent de mettre en relation ces deux monnaies d'or avec deux grands moments historiques du site de Mariana que sont la création du complexe basilical à la fin du IVe siècle et sa reconstruction au VIIIe siècle.

Bibliographie

ARSLAN 1978: E. A. ARSLAN, Le monete di Ostrogoti Longobardi e Vandali, Milano, 1978.

Bernareggi 1960 : E. Bernareggi, Il sistema economico e la monetazione dei Longobardi nell'Italia superiore, Milano, 1960.

Bernareggi 1977: E. Bernareggi, «Les monnaies d'or du trésor d'Ilanz (Grisons, Suisse)», BFSN, 32-9 (novembre 1977), p. 261-264.

BOST, NAMIN 2002 : J.-P. BOST, Cl. NAMIN, Les monnaies, 5, Collections du Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, Bordeaux, 2002.

Brenot 1973: Cl. Brenot, Les fouilles de Mariana (Corse), 4, les monnaies romaines, Corsica, 25-26. Bastia. 1973.

Dumas, Polacci 2005 : Fr. Dumas, D. Polacci, Deux monnaies de Charlemagne roi des Lombard, découvertes en Corse, à Punta San Damianu (commune de Sari d'Orcinu), *BFSN*, 60-8 (octobre 2005), p. 187-188.

- 12. ISTRIA 2017, p. 32.
- 13. Ibidem p. 95
- 14. Deux monnaies d'or retrouvées pour un total de 997 monnaies sur une surface fouillée d'environ 1000 m². Par comparaison, sur des surfaces fouillées beaucoup plus importantes, les fouilles de Toulouse ont livré une monnaie d'or pour 1726 monnaies (voir GENEVIÈRE 2000, p. 21), tandis qu'une monnaie d'or a été trouvée dans les fouilles de Saint Bertrand-de-Comminges pour un corpus de 1997 monnaies (voir BOST, NAMIN 2002, p. 25).

- GENEVIÈRE 2000 : G. GENEVIÈRE, Monnaies et circulation monétaire à Toulouse sous l'Empire romain (l^{er-Ve} siècle), Toulouse, 2000.
- GRIERSON, BLACKBURN 1986: P. GRIERSON, M. BLACKBURN, Medieval European Coinage, I: The early Middle $Age\ 5^{th}-10^{th}$ centuries, Cambridge, 1986, p. 63-64.
- ISTRIA 2017 : D. ISTRIA (dir.), Rapport de Projet Collectif de Recherche, Mariana : Paysage, architecture et urbanisme de l'antiquité au Moyen Âge, 3, Ajaccio, 2017.
- ISTRIA *et al.* 2014: D. ISTRIA, J. FRANÇOISE, D. DIXNEUF, Nouvelles données sur la chronologie du complexe paléochrétien de Mariana (Lucciana, Corse), *Études Corses*, 79, Ajaccio, décembre 2014, p. 89-99.
- MORACCHINI-MAZEL 1967 : G. MORACCHINI-MAZEL, Les monuments paléochrétiens de la Corse, Paris, 1967.
- RIC IX: H. MATTINGLY, C. H. V. SUTHERLAND, R. A. G. CARSON, The Roman Imperial Coinage, 6° éd., London, 2003
- Toubert 2004: P. Toubert, L'Europe dans sa première croissance de Charlemagne à l'an mil, Paris, 2004.
- WROTH 1911: W. WROTH, Western and Provincial Byzantine Coins of the Vandals, Ostrogoths, Lombards and the Empires of Thessalonica, Nicaea and Trebizond in the British Museum, London, 1911.

Marc BOMPAIRE*, Philippe MATHIEU** Nouveau piéfort de denier tournois d'Eudes IV de Bourgogne (1315-1349)

Le monnayage riche et complexe d'Eudes IV de Bourgogne (1315-1349) réserve la perspective de découvertes comme le suggéraient les études de référence de Françoise Dumas¹ et comme nous avons pu l'illustrer lors d'une communication récente devant notre société². Depuis lors, l'un de nous a pu faire l'acquisition de la pièce que nous présentons ci-dessous et qui s'inscrit dans la première période du monnayage d'Eudes IV.

À la suite de l'ordonnance de 1315 sur le monnayage des barons, le roi avait prescrit au duc de Bourgogne les conditions d'émission de sa future monnaie, poids, titre et type monétaire, mais le monnayage prévu était au nom de Robert qui venait de mourir. On n'a pas de trace d'une émission correspondante au nom d'Eudes ni de preuve textuelle de fabrications dans les premières années de son règne. En 1321 le duc était convoqué par le roi à la quinzaine de la Chandeleur pour répondre des difficultés monétaires mises sur le compte des barons, mais comme la quasi-totalité des barons étaient cités (à l'exception du duc de Bretagne et du vicomte de Châteaudun!), on ne peut en déduire que le duc avait repris la frappe. La première indication écrite est le bail de la monnaie d'Auxonne (en terre d'Empire) concédé par le duc en novembre 1327 et qui prévoyait la frappe de florins d'or et aussi de mailles blanches et de doubles aux conditions exactes des émissions royales contemporaines. De fait, on conserve des monnaies imitant de près le prototype royal au nom du comté d'Auxonne mais aussi du duché de Bourgogne. Comme l'abbaye de Saint-Bénigne s'était plainte que le duc ait cessé de lui verser sa part des profits alors qu'il avait simplement transféré son atelier de Dijon à Auxonne, le duc répliqua en 1329 qu'à Auxonne les monnaies

^{*} CNRS Iramat CEB Université d'Orléans / EPHE PSL ; bompaire.marc@wanadoo.fr

^{**} philmathieu_cnv@yahoo.fr

^{1.} DUMAS 1965; 1988.

^{2.} Bompaire, Mathieu 2017.

ne portaient pas son titre de duc mais celui du comté d'Auxonne. Fr. Dumas trouve là un indice pour suggérer que des émissions ducales avaient peut-être précédé les émissions anonymes au nom du comté d'Auxonne. Les doubles parisis (ou engrognes) qui imitent le type et le différent (annelet sous la couronne) de la troisième émission frappée de 1326 à 1329 par Charles IV et Philippe VI sont tous au nom d'Auxonne (Dumas 10-17). Pour les mailles blanches, en revanche certaines sont au nom d'Eudes duc de Bourgogne (BVRGONDIE) et portent BG sous le chatel (Dumas 10-9). Elles pourraient avoir précédé les deux émissions anonymes d'Auxonne (Dumas 10-10 et 10-11) dont l'une remplace le chatel (sans BG) par un écu de Bourgogne. La BnF conserve un piéfort (Dumas 10-11: 8,48 g, Ø 23,4 mm, BnF MMA 1982-382) pour cette émission qui pourrait être datée en fin de période d'émission des mailles blanches vers 1329, au moment où Philippe VI reprend la forte monnaie de gros et de deniers tournois et parisis. Or l'objet de cette présentation est un piéfort de denier imitant le denier tournois royal et portant BG sous le chatel. On pourrait tenter de rapprocher chronologiquement ces deux espèces pour expliquer une fabrication de piéforts, tout à fait exceptionnelle dans le monnayage ducal. On ne connaît en effet de piéforts dans le monnayage de Bourgogne que pour le règne d'Eudes IV et seulement pour trois types, mais Fr. Dumas place vers 1348 l'émission des mailles doubles noires pour lesquelles elle décrit le piéfort issu de la collection Gariel (Dumas 10-13-1). Les piéforts bourguignons sont donc des objets rares, mais leur fabrication ne se résume pas à une émission ponctuelle. Le piéfort du denier tournois avec BG sous le chatel que nous présentons n'est pas à proprement parler inédit, même s'il n'était pas connu de Fr. Dumas en 1988, puisque le regretté R.A. Merson a publié en 1992³ un piéfort de ce type, différent de l'exemplaire que nous présentons puisqu'il pèse 6,83 g et qu'il « semble sans ponctuation », pour autant que permettent d'en juger la photo du BSFN et un état de conservation assez médiocre. Celui-ci peut s'expliquer par le fait qu'il a été trouvé en Angleterre, comme un certain nombre de piéforts français au vu des données du Portable Antiquities Scheme, ce qui semble exclure (ainsi que le suggérait R.A. Merson) l'hypothèse d'une utilisation des piéforts comme modèles ou patrons envoyés aux responsables et aux graveurs des ateliers monétaires. Cet exemplaire n'a pas reparu dans le cadre de la mise en vente de certaines parties de la collection Merson.

L'exemplaire acquis par l'un de nous correspond à une émission différente et peut se décrire ainsi (figure. 1):

- D/ +*EVDES DV*X* (deux molettes superposées), croix
- R/ +*BVRG**VNDIE*, chatel tournois sans besant sous le fronton et avec BG remplaçant la base du chatel
 - 9,61 g; Ø 20 mm; Dumas 10-25-var









Figure 1 (agrandissement \times 1,5).

3. MERSON 1992.

Ces ponctuations par molettes simples ou superposées ne correspondent à aucune des variétés de deniers tournois de Bourgogne répertoriées par Fr. Dumas.

Certains deniers tournois calquant le prototype royal portent autour de la croix une titulature EVDe Del GRACIA (plus ou moins lisible ou déformée) et autour du chatel une légende TVRONVS DVCIS (Dumas 10-26) ou BVRGVNDIe DVX (Dumas 10-27). Ce dernier type n'était connu que par une description d'E. Taillebois considérée comme incertaine par Fr. Dumas mais un exemplaire indiscutable a été illustré dans une vente récente⁴ et peut se décrire ainsi: +EVDe'Del°GRA°CIA, croix et +BVRGVNDIe°DVX, chatel. La légende TVRONVS DVCIS a été reprise sur des deniers tournois de Philippe de Rouvre, mais comme une pièce d'Eudes figurait dans le trésor de Manderen-Sierck enfoui avant 1328, aux côtés de pièces de Ferri de Lorraine portant la même légende, cette émission est à situer sous le règne de Charles IV. La légende BVRGVNDIe, comme le E romain de EVDe (sans S) se retrouvent sur des imitations de gros à la couronne (Dumas 10-5 à 10-7) et sur les mailles correspondantes (Dumas 10-12) que Fr. Dumas date des années 1340 de même que sur le double tournois imitant le type royal de 1340 (Dumas 10-21) ou sur le gros au lis de 1341 mais ces particularités apparaissent aussi sur des deniers (Dumas 10-28 et 10-29) que Fr. Dumas propose de placer plus tardivement, vers 1343 et 1348. Ces variations dans la forme des lettres ne répondent donc pas à une logique chronologique. De même, la forme BVRGONDIe qui caractérise des pièces avec BG sous le chatel comme la maille blanche de 1326 (Dumas 10-9), le denier tournois correspondant au piéfort (Dumas 10-25) ainsi que son obole (Dumas 10-30) ou encore un double à la croix fleuronnée (Dumas 10-23), ne traduit pas l'homogénéité d'une émission car on trouve aussi BG (mais BVRGVD) sur un denier que Fr. Dumas date de 1348 (10-28). Ces indices typologiques qui tendraient à rapprocher l'émission des deniers tournois avec BG de celle des mailles blanches de 1326-1328 sont à confronter au témoignage des trésors monétaires. Ces pièces avec BG n'apparaissent pas dans le trésor de Sierck, mais dans plusieurs trésors postérieurs comme Riec-sur-Belon (Finistère, ca 1340) avec 26 exemplaires, pour un seul à Chartrier (Corrèze ca 1342) ou à Digny (Eure-et-Loir, ca 1350) et le nombre des deniers d'Eudes IV du trésor de Commequiers (Vendée vers 1341-1343) n'est pas connu. Toutefois on compte deux deniers avec BG de la variété avec annelets dans le trésor de Léré (Cher). Ce sont les pièces les plus récentes de ce petit trésor qui se clôt pour le reste avec des bourgeois de Philippe IV (1311-1313). En conséquence Fr. Dumas situe ces émissions de deniers tournois avec BG au début du règne d'Eudes, avant les autres émissions de deniers tournois (dont celle qui est représentée à Sierck). Elles marqueraient la reprise d'un monnayage par Eudes IV en contravention avec les prescriptions de l'ordonnance de 1315 puisqu'il s'agit d'imitations du denier tournois royal qui est alors frappé. Les différentes variétés ont dû se succéder très rapidement puisque le trésor précoce de Léré contient des pièces avec annelets, a priori postérieures au pièces sans ponctuation et aux pièces avec une simple rosette en ponctuation. Où se situerait l'émission avec des molettes doubles correspondant au piéfort ? Probablement avant l'émission aux annelets représentée à Léré, ce qui marquerait au plus près de 1315 une succession de 4 émissions ou de 4 maîtres sur un rythme très rapide. Il y a peu de probabilité en revanche que les pièces aient été frappées dans d'autres ateliers qu'Auxonne ou Dijon. L'émission dont le piéfort fournit un modèle pourrait avoir été suspendue sans

^{4.} Elsen Vente 119 (décembre 2013), nº 751.

entrer en fabrication, ce qui réduirait un peu ce rythme effréné. Mais cela pose à nouveau la question de la fonction des piéforts, comme modèles ou essais monétaires⁷. Des cas de piéforts non connus par des émissions courantes sont attestés à cette période mais ils sont peu fréquents et les monnaies correspondantes ont été retrouvées dans plusieurs cas. On peut néanmoins citer les pièces à l'étoile de Jean II ou les piéforts énigmatiques étudiés par M. Dhénin⁸. Certaines marques d'émission (ou d'atelier ou de maître...) ne sont de même connues que par des piéforts et M. Dhénin a rappelé la cas d'un piéfort de double parisis de la 1^{re} émission de Charles IV (BnF 524), tout à fait contemporain du piéfort d'Eudes IV qui porte deux rosettes accostant le lis supérieur de la couronne⁹. Il y a là matière à réflexion, au-delà d'une mode des rosettes et molettes, à partir de ce piéfort d'Eudes IV qui présente un des très rares piéforts bourguignons, d'un type non représenté sur des monnaies courantes et dont la datation reste délicate.

Bibliographie

BOMPAIRE, MATHIEU 2017: M. BOMPAIRE, Ph. MATHIEU, Imitation du gros à la fleur de lis de Philippe VI au nom d'Eudes IV de Bourgogne, *BSFN*, 72-3 (mars 2017), p. 72-75.

BOMPAIRE 2017: M. BOMPAIRE, Réflexions sur l'origine et les fonctions d'un objet monétaire mal connu, *Proceedings XV. International numismatic congress Taormina 2015*, Rome, 2017, p. 1074-1077.

BOMPAIRE 2018: M. BOMPAIRE, Piéforts et essais au XVe siècle, de Charles VI à Louis XII, École pratique des hautes études, annuaire, 148, 2015-2016, p. 189-199.

DHÉNIN 2011: M. DHÉNIN, Trouvailles de monnaies du XIVe s. au château de la Robertière, commune d'Abondant (Eure-et-Loir), BSFN, 66, 2011, p. 211-216.

DHÉNIN 2007: M. DHÉNIN, Piéforts énigmatiques, BSFN, 62-5 (mai 2007), p. 98-100.

DIEUDONNÉ 1916: A. DIEUDONNÉ, Manuel de numismatique française, t. 1, Monnaies royales, Paris, 1916. Dumas 1965: Fr. Dumas, Le monnayage d'Eudes IV de Bourgogne (1315-1349), Annales de Bourgogne, 1965, p. 257-280.

DUMAS 1988: Fr. DUMAS-DUBOURG, *Le monnayage des ducs de Bourgogne*, Louvain-la-Neuve, 1988 (Numismatica Lovanensia, 8), XVIII-419 p.

Merson 1992: R.A Merson, Le piéfort au Moyen Âge. Nouveaux piéforts de deniers tournois de saint Louis et d'Eudes IV de Bourgogne, BSFN, 47-7 (septembre 1992), p. 393-395.

Christian CHARLET*, Arnaud CLAIRAND**

Les quarts d'écu de 15 sols de Louis XIV, au portrait dit «à la mèche courte», frappés à Troyes (1653-1656)

À partir de la fin du règne de Louis XIII, la Monnaie de Troyes connut une période difficile avec une décennie de chômage. Le maître Philippe Véron, dont le bail devait se terminer le 30 mars 1644 cessa les frappes en 1641¹. En 1648, la Monnaie de Troyes

- 7. Cf. Dieudonné 1916, p. 69-70. Voir aussi Bompaire 2017; 2018.
- 8. DHÉNIN 2007.
- 9. DHÉNIN 2011.
- * Membre titulaire de la SFN. Ancien historien de la ville de Paris.
- ** Membre titulaire de la SFN; clairand@cgb.fr
- 1. AN, Z^{1b} 304 et Z^{1b} 406-407.

fut pourtant affermée pour six années à Louis Delacroix², puis le 5 août 1648, après surenchère, à Noël Curel, bourgeois de Paris. Le 21 novembre 1648, Curel prit pour commis Louis Delacroix³ et le différent choisit par Curel fut «une petite croix de templier »4. Tous les éléments étaient réunis pour que la Monnaie frappe dès 1648 en utilisant moulin et balanciers pourtant, en 1650, la Monnaie ne fonctionnait toujours pas. Le 21 juillet 1650 la Cour des monnaies subrogea Henri Debuy – parfois Dubuy – à Curel et Delacroix. La première délivrance de Debuy est attestée le 14 janvier 1651⁵. Debuy ne travailla que quinze jours à trois semaines mais se révéla incapable. Courant février 1651, la maîtrise de la monnaie fut reprise par sa caution Paul de Besson, sieur de la Prade. Ce dernier exerça la maîtrise jusqu'en mars / avril 1655, avec pour commis Marin Mercier, Jean Lesdenté et Noël Huguet⁶. Debuy et Paul de Besson travaillèrent sous le même différent, une étoile. Le 10 mars 1655, un arrêt de la Cour des monnaies accorda la maîtrise de la Monnaie de Troyes à Charles Béguin. Ce dernier prit pour différent un « lis » ; ses monnaies furent délivrées entre le 4 mai 1655 et le 8 janvier 1656°. C'est dans ce contexte que fut frappée une monnaie particulière le quart d'écu dit « à la mèche courte », connu par ailleurs pour les ateliers de Paris et de Lyon.

Lors des journées numismatiques tenues à Troyes en juin 1988¹⁰, l'un d'entre nous avait présenté une communication sur les « particularités de l'atelier de Troyes au XVIIe siècle » faisant connaître, pour la première fois un quart d'écu de Louis XIV au portrait dit « à la mèche courte » au millésime 1655 (figure 1). Cette monnaie était alors inédite et unique pour ce millésime car on ne connaissait alors que des exemplaires 1654 pour le quart d'écu frappé à Troyes avec le même portrait « à la mèche courte » (figure 2)¹¹. Depuis, en mars 1993, le collectionneur troyen, Jean Darbot s'était porté

- 2. AD Aube, 4B 16. AN, Z1b 406.
- 3. Procuration passée devant Colas et Doulet, notaires au Châtelet de Paris (AD Aube, 4B 1).
- 4. La déclaration de ce différent, faite par Curel antérieurement à la procuration de Delacroix, doit cependant être mise en relation avec le nom de Delacroix qui avait déjà utilisé ce différent à la Monnaie de Paris. Un essai de carré de revers au millésime 1649 avec le différent de Troyes (S) et la «croix de templier» a été publié en 1988 et figure dans les collections du Département des Monnaies Médailles et Antiques de la BnF. GARNIER 1988, p. 399-401.
- AN, Z¹b 333, délivrance de louis d'or, le registre ne donnant pas d'indication au sujet de la première délivrance d'argent.
- 6. AN, Z^{1b} 695.
- 7. Dans un interrogatoire du 29 mai 1657, Jacques Chatonru, juge-garde de la Monnaie de Troyes, déclare au sujet des différents que « celluy du tailleur [est] un petit rond, celluy de La Prade, une estoille » (AN, Z¹¹ 696). Ce différent avait été choisit par Henri Debuy en date du 10 janvier 1651 : « une petite estoille qui sera marquée au-dessus du laurier de l'effigie du roy qui couronne la teste » (AD Aube, 4B 16). Voir également ARBEZ et al. 2017, p. 52-53.
- 8. Le procès-verbal d'ouverture de la boîte de la Monnaie de Troyes dressé le 8 juillet 1656 indique que les 12 quarts d'écu mis en boîte ont « pour différend ung lis au bas de l'effigie ». Dans un interrogatoire du 4 mai 1658, Charles Béguin se déclare marchand demeurant à Troyes, âgé d'environ 49 ans et exercer comme maître depuis le 10 mars 1655 à la suite duquel « il fit restablir à grands frais et ne commença son travail qu'au mois de may de ladite année [1655] » (AN, Z¹¹ 696). Voir également Arbez et al. 2017, p. 52-53.
- 9. AN, Z^{1b} 333, Z^{1b} 696.
- 10. CHARLET 1988.
- 11. Vente Gorny, München auktion nº 20, 1-2 décembre 1981, nº 1209, p. 125.

acquéreur d'un second exemplaire de 1655^{12} et un troisième exemplaire 1655 est passé en vente en octobre 2011^{13} . Les trois exemplaires retrouvés de 1655 sont tous issus des mêmes coins de droit et de revers et le dernier 5 du millésime est regravé sur un 4.

Récemment, il a été possible d'acquérir dans un salon numismatique un exemplaire de qualité que le vendeur estimait frappé au millésime 1655. Toutefois, quelques petites particularités de cette pièce ayant appelé notre attention, notamment la curieuse forme du dernier chiffre du millésime¹⁴, un examen approfondi à la loupe, suivi quelques heures après d'une comparaison avec l'exemplaire 1655 publié en 1988 confirma sans équivoque qu'il s'agissait du millésime 1653 (figure 3).

Sur cette pièce ainsi millésimée 1653, plusieurs petites différences apparaissent par rapport à celle de 1655. Au droit, l'étoile, différent du maître Paul de Besson, écuyer sieur de La Prade, est placée différemment et elle n'est pas suivie d'un point comme en 1655, tandis que la souche¹⁵, différent du juge-garde François Siredey¹⁶ (figure 4) placée en 1654 et 1655 avant la lettre L de LVD ne figure pas sur l'exemplaire de 1653¹⁷.

Les archives mentionnant, le 8 janvier 1656, la mise en circulation d'environ 1231 quarts d'écu à Troyes, nous supposions qu'ils avaient été également frappés au type « à la mèche courte » 18. Stéphan Sombart 19 a pu retrouver un exemplaire du quart d'écu de 1656 de Troyes au type dit « à la mèche courte », nous confortant dans cette hypothèse (figure 5). À la différence des quarts d'écu de 1655, ce quart d'écu présente non plus la souche, différent du juge-garde Siredey, mais à sa place une fleur de lis naturel (figure 6), différent du maître Charles Béguin (1655-1656). L'exemplaire de 1656 n'est pas issu du même carré de revers de 1655 dont le dernier 5 avait été regravé sur

- 12. Sa collection a été dispersée à Troyes lors d'une vente aux enchères du 8 juin 2013, étude Boisseau-Pomez, expert Sabine Bourgey. Le quart d'écu figurait dans le lot 243 et n'était pas illustré. Nous remercions Christophe Adam, qui avait pris quelques photographies lors de l'exposition des monnaies, pour nous avoir adressé une photographie de cette monnaie.
- 13. Vente iNumis nº 16, 16 octobre 2011, nº 460 (antea collection ST), acquis par feu Jocelyn Dezitter et proposé de nouveau dans la vente sur offres iNumis nº 43, 10 octobre 2018, nº 463.
- 14. Nous sommes tombés d'accord avec notre ami Laurent Schmitt, présent, que le dernier chiffre du millésime n'était pas un 5 vu par le vendeur, mais un 3.
- 15. Dans un interrogatoire du 2 mai 1657, Henri Perron, contregarde de la Monnaie de Troyes, ayant remplacé Siredey après son décès survenu en 1655, indique que le différent de Siredey était « une souche », tandis que le 29 mai 1657, Jacques Chatonru, juge-garde de la Monnaie de Troyes, déclara que le différent de Siredey en 1655 était « une petite branche d'arbre » (AN, Z¹¹♭ 696). Il n'est pas exclu de rencontrer cette souche pour des monnaies au millésime 1653, car Siredey toucha 39 livres 13 sols 1 denier de gages pour le dernier trimestre 1653 (AN, Z¹¹♭ 333).
- 16. Conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes, il fut pourvu une première fois de l'office de juge-garde de la Monnaie de Troyes en août 1652, suite à un arrêt du Conseil du roi du 18 janvier 1653, il dut obtenir de nouvelles lettres de provision. Celles-ci lui furent délivrées à Paris au mois de février 1653 et il fut reçu par la Cour le 8 février 1653. Il décéda courant 1655 ou 1656 (avant le 4 avril) (AN, Z¹¹b 85, fº 377-378 vº, Z¹¹b 567 et Z¹¹b 695).
- 17. Cette souche apparaît déjà en 1654 sur le quart d'écu précité de la vente Gorny, sur un louis d'or du dépôt monétaire de Montrichard, Clairand *et al.* 2015, nº 184, ou sur des demi-écus à la « mèche longue » au millésime 1654 (cf. notamment vente iNumis nº 40, 6 avril 2018, nº 286).
- Monnaies mises en circulation suite à une seule délivrance du 8 janvier 1656, pesant 34 marcs 4 onces (soit environ 1231 exemplaires), avec 2 exemplaires mis en boîte (AN, Z^{1b} 297 et Z^{1b} 333).
- Nous le remercions vivement pour nous avoir communiqué et permis de publier cette monnaie inédite.



un 4. Le dernier 6 de 1656 a été regravé sur un 5 (figure 7). Tous ces quarts d'écu « à la mèche courte » portent le différent du graveur Edme Rondot 20 , choisi par jeu de mot avec son nom (rond o) : le 10 janvier 1651, il déclara prendre « un petit rond en forme d'un O qui sera marqué proche la lettre F » 21 . Ce rond ou annelet se retrouve dans ses armories familiales 22 . Rondot obtint la commission de graveur le 30 décembre

- 20. Il fut baptisé le 7 octobre 1613 et est le fils de Nicolas Rondot et de Barthélemine Le Clerc. Orfèvre de Troyes depuis 1638, il fut installé le 24 mars 1653 en tant que graveur particulier la Monnaie de Troyes. Le 30 décembre 1650, on lui demanda de remplacer Nicolas Domino, graveur commis de la Monnaie de Troyes. D'après Brault-Lerch 1986, il serait décédé le 27 février 1697. En fait, il décéda le 19 février 1697 et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Jean de Troyes (AD Aube, 387_GG_07_58, vue 35/61).
- 21. AD Aube, 4B 16. Également cité par ARBEZ et al. 2017, p. 56.
- Les armes de la famille Rondot sont « d'azur au chevron d'or, accompagné de trois annelets des mêmes, deux en chef et un en pointe ». BRAULT-LERCH 1986, p. 249-250 ou PALASI 2008, p. 592, notice 2176.

 1650^{23} , puis acheta en 1653 l'office de graveur particulier de la Monnaie de Troyes en 1653^{24} .

La découverte du quart d'écu « à la mèche courte » au millésime 1653 nous amène à rechercher les raisons pour lesquelles le graveur Rondot qui réalisa à Troyes des carrés « à la mèche longue » pour les écus (1651-1653), demi-écus (1651-1656)²⁵, quarts d'écu (1651-1652) et douzièmes d'écu (1652-1654), utilisa de 1653 à 1656 des poinçons d'effigie au portrait « à la mèche courte » pour ces quarts d'écu jusqu'alors frappés au portrait « à la mèche longue ».

En 1651, l'atelier de Troyes, à sa réouverture, n'avait reçu que des poinçons d'effigie à la mèche longue. L'effigie à la mèche courte a été utilisée à Paris jusqu'au 5 mars 1646²6 et à Lyon jusqu'en février 1652. Pour les raisons de son utilisation à Troyes, on pourrait se référer aux cas connus où des graveurs manquant de poinçons d'effigie ont utilisé des poinçons correspondant à des séries précédentes. Le cas de Troyes de 1653 à 1656 pour les quarts d'écu est inhabituel sans être unique. Il pourrait correspondre à un palliatif utilisé par les graveurs chaque fois qu'ils auraient manqué de poinçons d'effigie, sans que cette pratique, théoriquement anormale, leur fût reprochée : elle n'était pas illégale. Mais comment ce poinçon d'effigie de quart d'écu « à la mèche courte » s'est-il retrouvé à Troyes, alors qu'à Paris l'atelier ne frappait plus à ce type depuis 1646 et pourquoi n'est-il pas fait mention de l'expédition d'un tel poinçon dans les registres de la Cour des monnaies de Paris ?

Sans indiquer ses sources, en 2005, F. Droulers²⁷ nous a peut-être apporté un élément de réponse. Il écrit en effet que le graveur Rondot dut, le 15 mai 1653, c'est-à-dire la veille du jour de sa réception par la Cour des monnaies, effectuer son « expérience » à Paris. Cette information se trouve dans le registre AN, Z^{1b} 85, fo 412 vo-413 vo, dans les liasses de la cote AN, Z^{1b} 567 et dans le registre conservé aux Archives départementales de l'Aube, sous la cote 4B 16. Ces sources manuscrites précisent que

- 23. Il reçoit 62 livres 10 sols pour les gages de graveur de la Monnaie de Troyes de 1651 (AN, Z^{1b} 333). Dans un acte du mois de mai 1653, Duduit, procureur général de la Cour des monnaies confirme que Rondot avait travaillé par commission : « si la Cour ne trouve à propos de le dispenser de ladite expérience attendu sa capacité pour avoir fait par commission » (AN, Z1b 567). La commission de Rondot est intervenue le 30 décembre 1650, suite à la démission de Nicolas Domino, essayeur et graveur particulier commis de la Monnaie de Troyes. Ce dernier céda son office à Rondot avant le 30 août 1651 (AN, Z1b 333). Domino, également orfèvre, fut baptisé le 9 janvier 1573. Il est le fils de Jean Domino et de Cyrette Gauthier. Le 10 mai 1615, il apparaît en tant que parrain de Nicolas Rondot, fils de Nicolas Rondot, dans la paroisse Saint-Rémi de Troyes. Brault-Lerch, d'après le registre AD Aube 4B 16, indique qu'en 1653, « Nicolas Dominot, tailleur en lad. Monnoye ne pouvant plus graver à cause de son antien aage qui luy a débilité la veue ainsi quil est porte par sa requeste à nous présentée contenant sa démission », BRAULT-LERCH 1986, p. 130-131. Nous avons pu consulter ce registre et retrouver cette mention. Dans les faits, ce passage signalé par Brault-Lerch est certes rédigé en 1653, mais il s'agit de l'extrait de la commission du 30 décembre 1650 permettant à Edme Rondot d'exercer à la place de Domino. ARBEZ et al. 2017, p. 54-56 font remonter par erreur le début de l'exercice de Rondot à l'année 1648.
- Office qui n'avait jamais été acheté depuis sa création par édit mois de juillet 1581 (AD Aube, 4B 16; AN, Z¹^b 567).
- 25. Au sujet des espèces à la mèche longue, cf. ARBEZ, GODIN 2001, p. 97-100.
- Dernière délivrance pour la Monnaie du Louvre, mais certainement avec des monnaies antidatées au millésime 1645 (AN, Z^{1b} 328).
- 27. DROULERS 2005, p. 198.

l'« expérience »²⁸ de Rondot se fit en l'hôtel de la Monnaie de Paris, dans le cabinet de François Blaru, graveur particulier commis de cette Monnaie. Le graveur général des monnaies de France, Jean Warin, étant malade, l'expérience a été faite en présence de Jean Darmand dit « Lorfelin », ancien tailleur général des monnaies de France qui avait été remplacé en 1646 par Warin.

Au moment de sa réception Rondot indiqua à Blaru et Lorfelin qu'il ne disposait plus que d'un seul poinçon pour les demi-écus d'argent²⁹. À cette occasion le graveur de la Monnaie de Paris et/ou l'ancien graveur général ont parfaitement pu lui fournir – peut-être par inadvertance – des poinçons d'effigie du quart d'écu « à la mèche courte » inutiles pour la Monnaie de Paris, bien qu'étant encore en bon état. Une telle solution, immédiate et gratuite, sinon peu onéreuse, permettait d'éviter une demande réglementaire de poinçons, plus ou moins longue à satisfaire et donnant naturellement lieu à perception de frais de gravure. Dès lors, il est permis de supposer que la frappe du quart d'écu « à la mèche courte » à Troyes résulterait de cette erreur faite en l'absence du graveur général Jean Warin.

L'étude des liaisons de carrés des quarts d'écu ne montre aucune liaison entre les carrés de 1653 et ceux des années suivantes. Le carré de revers du quart d'écu de 1654 vendu par Gorny en 1981 a toutefois le 4 du millésime regravé sur un 3. Le carré de droit de l'exemplaire de 1654 de la vente Gorny (avec un souche avant LVD) fut réutilisé pour les trois quarts d'écu cités de 1655. L'exemplaire de 1656 de la collection Sombart a quant à lui été frappé avec des carrés différents et le dernier 6 du millésime a été regravé sur un 5. Nous sommes donc en présence d'un nombre limité de carrés allant dans le sens des faibles productions mentionnées dans les archives.

Millésimes et différents ³⁰	Délivrances	Écus (mèche longue)	Demi-écus (mèche longue)	Quarts d'écu (mèche courte)	Douzièmes d'écu (mèche longue)	Poids monnayés
1653 (étoile/rond)	Du 11 janvier au 17 déc.	[(80145 ex.)] [505]	[(49832 ex.)] [157]	[(36184 ex.)] [57]	[(34280 ex.)] [18]	13117 marcs 4 onces
1654 (étoile/ rond/souche)	Du 14 janvier au 31 déc.	0	[(33063 ex.)] [103]	[(5136 ex.)] [8]	[(1926 ex.)] [1]	2016 marcs
1655 (étoile/ rond/souche)	Du 19 mars à avril/mai	0	[(4273 ex.)] [14]	[(6104 ex.)] [10]	0	4700
1655 (lis/ étoile/rond)	De mai au 9 déc.	0	[(20755 ex.)] [68]	[(7325 ex.)] [12]	0	1780 marcs
1656 (lis/ étoile/rond)	1 délivrance le 8 janvier	0	0	(1231 ex.) [2]	0	34 marcs 4 onces

Figure 8 - Productions d'argent la Monnaie de Troyes de 1653 à 1656. (d'après AN, Z^{1b} 297 et Z^{1b} 333).

- 28. Son expérience consista en la réalisation d'« un carré de l'effigie du roy pour la fabriquation des doubles louis d'or de dix livres, sur icelluy gravé le grènetis et la légende autour de ladite effigie du roy ».
- 29. « Dans une supplique adressée à la Cour des monnaies, Rondot indique « qu'il est nécessaire de fournir des carrés pour ladite Monnoye de Troyes, n'y en ayant à présent qu'un seul denier de 30 sols (AN, 2^{1b} 567).
- 30. Les quantités signalées entre crochets et parenthèses ont été calculées à partir des poids monnayés généraux au prorata des espèces mises en boîte. Pour l'année 1656, la quantité entre parenthèses a été obtenue à partir du poids monnayé.

L'étude des archives ainsi que les exemplaires étudiés laissent à penser que tout est désormais dit et retrouvé, toutefois, l'étude des comptes (figure 8), montre qu'entre le mois de mai et le 9 décembre 1655, 7325 quarts d'écu ont été frappés avec un lis, différent du maître Charles Béguin. Cette monnaie n'est pas retrouvée à ce jour et a certainement frappée avec le même carré de revers que l'exemplaire de 1656 dont le denier 6 du millésime a été regravé sur un 5.

Bibliographie

Arbez, Godin 2001 : F. Arbez, J. Godin, La Monnaie de Troyes de 1653 à 1659, *BSFN*, juin 2001, p. 97-100.

ARBEZ et al. 2017 : F. ARBEZ, J. GODIN, J. VIGOUROUX, Les différents à la Monnaie de Troyes, Cahiers numismatiques, 212, juin 2017 (noté n° 211, mars 2017, sic), p. 51-56.

Brault-Lerch 1986: S. Brault-Lerch, Les orfèvres de Troyes, Genève, 1986.

CHARLET 1988 : C. CHARLET 1988, Particularités de l'atelier de Troyes au XVIIe siècle, BSFN, juin 1988, p. 395-399.

CLAIRAND et al. 2015: A. CLAIRAND, J. JAMBU, J.-Y. KIND, Le trésor de Montrichard (Loir-et-Cher), vers 1661-1662, Revue numismatique, 172, 2015, p. 9-38.

Droulers 2005 : F. Droulers, Encyclopédie pratique d'histoire numismatique et monétaire royale, 1610-1792 (t. III), Paris, 2005.

GARNIER 1988 : J.-P. GARNIER, Tentative de réouverture de l'atelier de Troyes en 1648-1649 : la pièce à conviction, *BSFN*, juin 1988, p. 399-401.

PALASI 2008 : P. PALASI, Armorial historique et monumental de l'Aube, XIIIe-XIXe siècle, Chaumont 2008.

Arnaud CLAIRAND*

Deux roses : un différent particulier de réformation (1716-1718)

La cinquième réformation (1715-1717) fut ordonnée par un édit du roi donné à Vincennes au mois de décembre 1715 enregistré par la Cour des monnaies de Paris le 23 décembre 1715¹. Avec cet édit apparaît un nouveau type de revers pour les louis d'or portant un écu de France couronné sur une main de justice et un sceptre posés en sautoir (figure 1).

Pour les espèces d'argent, cet édit reprend le revers – un écu rond couronné – qui avait été annoncé quelques jours plus tôt par une déclaration donnée à Vincennes le 14 décembre 1715 enregistrée par la Cour des monnaies le 19 décembre 1715². Ces monnaies sont connues par les numismates sous l'appellation de louis d'or « aux insignes » ou d'écus d'argent « vertugadins ». Comme pour les quatre précédentes réformations (1689, 1693, 1701 et 1704) cet édit demanda dans son article 7 l'apposition d'une marque appelée différent, permettant de distinguer les espèces réformées de celles frappées sur flan neuf. Le choix de ce différent fut laissé à la discrétion de la Cour des monnaies :

- * Membre titulaire de la SFN; clairand@cgb.fr
- 1. AN, Z^{1b} 106, fo 321-315 vo.
- 2. AN, Z^{1b} 106, fo 308ro-309 ro. CAÉF, Ms 4o 108, fo 439 ro-443 vo.



L'autre costé de l'Ecu aura pour Empreinte l'Effigie du Roy avec cette Legende Lud. XV. D. G. Fr. & NAV. Rex.

Revers de l'Ecu.



L'autre coffé de l'Ecut aura pour Empreinte l'Effigie du Roy avec cette Legendé Lup. XV. D. G. Fr. & Nav. Rex.

Figure 1

« Afin que lesdites espèces réformées puissent estre distinguées de celles qui doivent estre nouvellement fabriquées, nous ordonnons qu'elles seront marquées d'une marque particulière vulgairement appellée différent, qui sera prescrite par nostre Cour des Monnoyes, et qu'elles ne seront pas sujettes à estre emboëttées, attendu le jugement qui en a desjà esté fait lors de leur fabrication ».

Le 23 décembre 1715, lors de l'enregistrement de l'édit, la Cour des monnaies de Paris précisa que les monnaies «réformées en nouvelles espèces seront marquées d'une rose que la Cour a prescrit pour différent, conformément audit édit » (figure 2).



Figure 2

Ce différent est apparemment bien connu. La plupart des ouvrages numismatiques indiquent, en effet, que la rose placée sous le buste est le différent de la réformation (Ciani, Duplessy...). Certains numismates ont toutefois remarqué qu'une rose supplémentaire apparaissait au revers de certaines espèces, sans pour autant en donner la raison. Ainsi, dans la dernière édition de son *Répertoire*, Frédéric Droulers indique que « Curieusement, cette *rosette* est reprise au R/ par les directeurs d'Aix, Riom, Toulouse en plus de leurs différents personnels »⁴. À l'exception des espèces parisiennes où la rose placée au revers est le différent de Georges Roëttiers, graveur particulier de

- 3. AN, Z^{1b} 106, fo 313.
- 4. DROULERS 2012, p. 661, note 2.



la Monnaie de Paris⁵ (figure 3) nous avions remarqué que cette rose se retrouvait au revers sur les monnaies réformées entre 1716 et 1718 dans huit ateliers : Aix-en-Provence (figure 4), Bayonne (figure 5), Lyon (figure 6), Montpellier (figure 7), Grenoble (figure 8), Perpignan (figure 9), Riom (figure 10) et Toulouse (figure 11). Tous ces ateliers relevant de la Cour des monnaies de Lyon, nous supposions que cette rose placée au revers répondait à une directive de cette Cour. Nos recherches menées sur plusieurs années aux archives départementales du Rhône ne nous avaient pas permis de retrouver cette supposée directive. Ce n'est que récemment que nous avons pu être conforté dans notre hypothèse en découvrant deux copies d'un arrêt de la Cour des monnaies de Lyon conservées aux Archives départementales de l'Hérault⁶. L'une d'elle, dont nous donnons ci-dessous la transcription, avait été adressée par cette Cour aux juges-gardes de la Monnaie de Montpellier :

« Par arrêt, ce jourd'huy rendu en la Cour des monnoyes de Lyon sur le réquisitoire des gens du roy, il a été ordonné que les officiers de la Monnoye de la ville de Montpellier feront mettre sur les espèces d'or et d'argent qui seront réformées en exécution de l'édit du mois de décembre dernier enregistré en ladite Cour, une rose qui est le différent qui a été choisy par ladite Cour, savoir sur les espèces d'or et d'argent au-dessous de l'effigie, sur le revers du louis d'or après la lettre P qui est la dernière lettre de la légende et sur

- 5. ARBEZ et al. 2018, p. 49 et 51.
- 6. AD Hérault, 3B8 et 3B13.



celuy des espèces d'argent entre le dernier mot de la légende et le millésime pour que lesdites espèces réformées puissent être distinguées de celles qui doivent être nouvellement fabriquées, le tout suivant et au désir de l'article sept dudit édit. Donné à Lyon le huitième janvier mil sept cens seize. Extrait, Legras⁷.» (AD Hérault, 3B13).

Cet arrêt est très précis et montre que si le différent choisi pour les espèces réformées est le même qu'à Paris, « une rose » sous le buste, la Cour des monnaies de Lyon a demandé aux ateliers monétaire de son ressort de placer une seconde rose au revers, après le mot IMP sur l'or et entre le mot BENEDICTVM et le millésime sur l'argent. L'arrêt du 8 janvier 1716 n'arriva à Montpellier que le 14 janvier 1716. Les juges-gardes de la Monnaie de Montpellier en dressèrent immédiatement une copie qu'ils remirent à Louis Brodu, tailleur particulier de la Monnaie de Montpellier, afin que ce dernier puisse placer une rose aussi bien sur les carrés de droit que sur les carrés de revers.

- 7. Jean-Jacques Legras, baptisé le 27 décembre 1679, greffier en chef de la Cour des monnaies de Lyon, également greffier garde-minutes expéditionnaire des lettres de la Chancellerie et greffier de la prévôté générale des monnaies de Lyon. Le 29 mars 1719, à Paris, il fut pourvu des trois offices de greffier en la Cour des monnaies de Lyon qu'il acheta à César Mogniat (AD Rhône, 6B-340).
- 8. «Le quatorzième janvier mil sept cent seze par nous juge-garde soussigné a esté baillé copie au sieur Louis Brodu, tailleur en ladite Monnoye de l'extrait de l'arrest de la Cour des monnoyes de Lyon rendu le 8º présent mois, dont la teneur s'ensuit : » [copie de l'arrêt] (AD Hérault, 3B8).



Les deux roses se retrouvent bien sur les espèces d'or sous le buste et après IMP, comme sur des louis d'or frappés à Aix-en-Provence en 1716 (figure 12).

À Grenoble, le graveur particulier François Jaley, ne plaça jamais son différent – le colletin – sur les carrés des espèces à réformer⁹ (figure 8). La rose du revers ne doit donc pas être prise pour son différent. Entre 1716 et 1718, une telle pratique a été observée par les graveurs particuliers des Monnaies de Lyon (figure 6) et Toulouse (figure 11).

À Bayonne, le graveur particulier ayant déjà pour différent une rose, la plaça devant le nom du roi. Ainsi trouve-t-on trois roses sur les espèces réformées à Bayonne en 1716 et 1717! (figure 5).

Un écu frappé en 1716 à Montpellier et provenant du Trésor de Luzarches ne semble toutefois pas avoir respecté l'arrêt du 8 janvier 1716 de la Cour des monnaies de Lyon (figure 13). Cet écu, pourtant frappé sur un flan réformé, ne présente qu'une seule rose placée sous le buste et à l'emplacement de la seconde rose, entre BENEDICTVM et le millésime, une colombe du Saint-Esprit, différent de Louis Brodu, graveur particulier de la Monnaie de Montpellier. Un temps, nous avons été tenté de considérer que ce rare écu était une monnaie hybride, associant un carré de droit d'espèce réformée à un carré destiné aux espèces de conversion, dites de « flan neuf ». Nous devons aujourd'hui écarter cette hypothèse grâce à plusieurs documents conservés aux Archives départementales de l'Hérault. Les registres du graveur Brodu font état de plusieurs remises de carrés avant l'arrivée à Montpellier, le 14 janvier 1716, de l'arrêt de la Cour des monnaies de Lyon du 8 janvier précédent :

« Du sept janvier mille sept cent seize, a esté remis par ledit sieur Brodu, six testes aiant esté manquée et en même temps difformée et rendue audit sieur Brodu, au bas de la teste y aiant une rose, servant de différend aux espèces de réforme et du costé du revers un sainct esprit placé entre la lettre M du mot BENEDICTVM et le millésime que ledit Brodu a pris pour son différend, le sieur Guillot aiant pris pour le sien une estoille placée après le mot REX du côté de la teste. Nissole, juge-garde. Brodu. »

8 janvier 1716, frappe de 18 carrés « pour les testes des écus » et le 13 janvier 1716 ont été remis « six testes et dix pilles pour les escus de réforme ».

10 janvier 1716, frappe de 6 pilles « pour les escu de réforme » et le 14 janvier 1716, remise de « douze testes pour les escus de réforme ».

De plus, la première délivrance d'écus dits « vertugadins » à Montpellier, en date du 8 janvier 1716^{10} , indique : « sur lesquelles espèces le différend de la refforme quy est une roze a esté placée au-dessous de la teste ou buste et le différend dudit sieur Guillot quy est une estoille est placé après le mot REX, et le différand dudit Brodu, graveur, quy est une colombe ou Saint-Esprit est placé entre le mot BENEDICTVM et le millésime » (figure 14).

- Son différent, le colletin est ainsi absent des espèces réformées en 1716 et 1717. De même, en 1721 et 1722, il ne plaça aucun différent sur les carrés gravés servant aux espèces à réformer dans la Monnaie de Grenoble. Au sujet des différents successifs de François Jaley et de sa vie, voir CHARLET, CLAIRAND 2015, p. 146-151.
- 10. AD Hérault, C 1223.



Figure 14

L'écu dit « vertugadin » du trésor de Luzarches n'est donc pas une monnaie hybride, mais un écu frappé avec des carrés gravés avant le 14 janvier 1716¹¹.

Du côté des espèces d'or frappées à Montpellier, le 16 janvier 1716, ont été gravés les premiers carrés destinés aux louis de conversion et le 23 janvier 1716 les premiers carrés pour les louis de réforme. Ces carrés, pour les espèces réformées, étant frappés après le 14 janvier, ont été réalisés en se conformant à l'arrêt de la Cour des monnaies de Lyon du 8 janvier 1716. Pour les espèces d'or réformées, la première délivrance de louis du 23 janvier 1716 fait bien référence à l'arrêt de la Cour des monnaies en indiquant qu'il « a esté mis pour différend en exécution de l'arrest de la Cour une rose au-dessous du buste et une autre après le mot IMP »¹².

À l'instar de l'écu du trésor de Luzarches, il n'est pas exclu de retrouver de telles monnaies – avec une seule rose – pour les sept autres ateliers qui relevaient de la Cour de Lyon.

Ce cas très particulier d'un différent choisi par la Cour des monnaies de Lyon, sera par la suite abandonné. Lors des réformes suivantes, cette Cour prendra en effet le même différent que celui prescrit par la Cour des monnaies de Paris.

Bibliographie

ARBEZ et al. 2018: F. ARBEZ, A. CLAIRAND, J. VIGOUROUX, Les différents à la Monnaie de Paris de 1610 à 1715 (2e partie), Cahiers numismatiques, 216 (juin 2018), p. 45-51.

CHARLET, CLAIRAND 2015: Chr. CHARLET, A. CLAIRAND, Hôtel des monnaies et faux monnayage. Les destinées surprenantes des deux premiers graveurs particuliers de la Monnaie de Grenoble au XVIII^e siècle: Charles Hervé (1702-1710) et François Jaley (1710-1736), RN, 2015, p. 133-159.

Droulers 2012 : F. Droulers, *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI*, 5° édition, La Rochelle, 2012.

- 11. Jean-Pierre Garnier a judicieusement fait remarquer en séance que la rose placée sous le buste présente six pétales alors que les exemplaires des autres ateliers portent des roses à cinq pétales. Cette rose à six pétales se rencontrera encore sous le buste à Montpellier sur quelques écus de 1716, mais sera remplacée cette même année par une rose à cinq pétales.
- 12. AD Hérault, C 1223.

CORRESPONDANCES

Christophe ADAM*
Un argenteus inédit de Théodebald (548-555)

Il m'a récemment été présenté par un collectionneur une petite monnaie d'argent inédite tirée de sa collection personnelle. Elle a un diamètre de 10 mm et un poids de 0,41 g. L'avers présente un buste diadémé à droite autour duquel nous parvenons à lire la légende THE[VBAL]DVS quant au revers, seul un monogramme figure dans le champ de la monnaie.



Figure 1 - Argenteus (collection privée ; agrandissement × 3).

L'étude du monogramme vient conforter cette attribution. Toutes les lettres nécessaires à l'écriture de TEOBALDVS y figurent, en particulier le A, le L et le D qui justifient une attribution à Théodebald plutôt qu'à Théodebert.



Figures 2 - Monogramme, monogramme décomposé et retranscrit.

Ce n'est pourtant pas la première fois que ce monogramme est rencontré sur une monnaie mérovingienne. En 2005, Messieurs Dhénin et Gauthier ont publié deux argentei découverts dans deux sarcophages distincts lors de fouilles archéologiques menées en 2002 et 2003 au niveau du baptistère paléochrétien de la basilique Saint-Julien de Brioude¹. L'une des deux monnaies est coupée en deux et difficilement

- * christophe.adam@lesmonnaieschampenoises.fr
- 1. Dhénin, Gauthier 2005, p. 66-72.

identifiable. La seconde est en bon état de conservation et elle est découverte qui plus est dans un sarcophage sur lequel figure le nom du défunt, Mellonius mais aussi la date de son décès à savoir le 27 janvier 550, soit sous le règne de Théodebald.

Manifestement lors de la publication de ces deux monnaies, la présence des lettres A et L pourtant bien visibles sur la photographie n'avait pas été remarquée comme le laisse supposer la représentation du monogramme nº 1 figurant à la page 69 de la publication. Il y a pourtant une certitude concernant ces monnaies découvertes à Brioude, la légende DN ...BERTVS V est correctement lue et il ne nous semble guère envisageable d'y voir une autre attribution que celle faite à Théodebert I^{er} (534-548). Concernant la monnaie que nous publions aujourd'hui, la lecture de sa légende et l'interprétation de son monogramme ne laissent également guère de place au doute quant à son émetteur. Alors que ferait le monogramme de Théodebald sur une monnaie frappée au nom de son père, Théodebert ?

Les récits historiques contemporains sont quasiment inexistants cependant nous pouvons établir deux hypothèses sur la période d'émission de ces monnaies découvertes à Brioude. La première serait de voir en cette émission l'expression d'une « passation » entre le règne de Théodebert et celui de son fils Théodebald, une frappe ponctuelle en l'an 548. La seconde en laquelle nous croyons davantage, serait de voir en ces frappes une instrumentalisation politique. En effet, nous avons de bonnes raisons de croire que suite à l'échec des campagnes italiennes de Théodebert entre 546 et 548, des dissidences politiques ont pu voir le jour. Le monogramme de Théodebald a très bien pu être placé sur la monnaie durant cette période pour susciter la destitution de Théodebert de son royaume au profit de son fils tout en restant assez prudent pour laisser son nom sur la monnaie. Théodebald étant mineur, l'administration du royaume aurait alors très certainement été confiée à l'un de ses grands-oncles, Childebert Ier (511-558) ou Clotaire Ier (511-561). L'orchestration de telles manœuvres politiques leur ressemble tout particulièrement, en 524 ils n'avaient pas hésité à assassiner leurs propres neveux pour se partager le royaume de leur frère Clodomir (511-524). Nos soupçons se portent sur Clotaire qui récupéra en 555 le royaume de Théodebald en épousant sa veuve, Vuldetrade. Cette destitution n'a cependant pas eu lieu et à la mort de Théodebert en 548, son fils Théodebald lui succède. En raison de sa minorité un gouverneur dont nous ignorons le nom est nommé pour les quatre années à venir. Les légendes de l'argenteus que nous publions ne faisant pas état d'un quelconque titre, il est probable que celui-ci ait été frappé durant sa minorité.



Figure 3 - Nummus (BnF Mer-66; agrandissement × 3)

Le monnayage de Théodebald est extrêmement rare et pour cause, son règne n'a duré que sept ans, trois en excluant la période de sa minorité. De lui nous connaissions déjà un argenteus d'un type différent faisant apparaître dans une couronne l'inscription DN/THEOTH/EBADVS/REX en quatre lignes² (compte tenu de nos remarques précédentes, cette monnaie aurait pu être frappée entre 552 et 555) et un nummus de cuivre faisant figurer un monogramme assez proche des monnaies ici présentées³.

Enfin, concernant le lieu d'émission de ces monnaies, la question reste malheureusement sans réponse pour le moment. Provence ? Bourgogne ? Espérons que des découvertes archéologiques à venir permettront un jour de répondre à cette question.

Bibliographie

DE BELFORT 1894 : A. DE BELFORT, Description générale des monnaies mérovingiennes, Paris, tome IV, 1894.

ARSLAN 1990 : ERM. ARSLAN, Une monnaie de Théodebald, Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, juin 1990, p. 243-247.

Dhénin, Gauthier 2005: M. Dhénin, F. Gauthier, Découverte de monnaies d'argent de Théodebert I^{er} (534-548) en fouilles archéologiques à Brioude (Haute-Loire), BSFN, avril 2005, p. 66-72.

Christophe ADAM*

À propos de cinq deniers perdus de Meaux

Depuis la réalisation de mon inventaire des monnaies féodales champenoises du Cabinet des Médailles de France en 2010, j'ai entrepris la même démarche pour chacun des musées de Champagne et de Brie (Provins en 2011, Troyes et Châlons-en-Champagne en 2013, Épernay, Chaumont, Langres, Saint-Dizier et Charleville-Mézières en 2014, Reims en 2014-2015 enfin Melun en 2015). Ces inventaires arrivant aujourd'hui à leur terme, j'ai retrouvé la plupart des monnaies citées dans les bibliographies depuis le XIX^e siècle à l'exception de cinq deniers frappés à Meaux : un denier portant les noms des villes de Meaux et de Troyes (Caron 583), un denier au monogramme carolin au nom du comte Thibaud I^{er}, un denier du comte Thibaud I^{er} imitant ceux de l'évêque Gautier I^{er} (Caron 584), un denier de l'évêque Gautier II faisant figurer une crosse entre un alpha et un oméga (PA 6013) et enfin un denier de l'évêque Gautier II du même type que ceux de l'évêque Bouchard (PA 6014).





Figure 1 - Denier du trésor de Glisy.

- 2. ARSLAN 1990, p. 243-247.
- 3. DE BELFORT 1894, p. 136-137, nos 5453 et 5460, p. 151-152, nos 5504 et 5505.

^{*} christophe.adam@lesmonnaieschampenoises.fr

Concernant le denier aux noms des villes de Meaux et de Troyes (figure 1). Ce denier provient du trésor de Glisy¹ enfoui vers l'an 890. La lecture de ses légendes est particulière puisque se poursuivant des deux côtés de la monnaie : TRICCAS ME/DIS ICIAC-OA. Il semble résulter d'une immobilisation, ce qui me paraît tout à fait improbable puisque la plupart des découvertes monétaires semblent indiquer que ce type de monnayage ne remonte pas au-delà du comte Étienne I^{er} (995-1022). Gariel se serait-il trompé dans sa lecture des légendes comme cela avait été déjà le cas lorsqu'il attribuait une obole aux villes de Reims et de Troyes²? Une partie du trésor de Glisy a été reversée au musée d'Amiens mais la plus grosse partie a intégré la collection Gariel. Cette collection carolingienne a fait l'objet d'une vente publique³ en 1885, où une grande quantité de monnaies a été acquise par le Cabinet des Médailles de Berlin, alors que toute la partie bourguignonne a été léguée au musée d'Auxerre. J'ai pris attache avec le musée d'Amiens mais ce trésor ne leur dit rien, Drouot n'ont plus aucune trace de cette vente, j'ai enfin effectué des recherches sur le site du Cabinet des Médailles de Berlin mais je n'y trouve rien.



Figure 2 - BnF no 984 (agrandissement × 1,5).

La seconde monnaie (figure 2) n'a fait l'objet que d'une seule citation dans le *Manuel de numismatique française*⁴ de Blanchet et Dieudonné: «Thibaut I^{er} (1063-1089) supprime cette dualité; on a de lui, à Meaux, deux deniers, l'un au monogramme carolin, l'autre au type de la dextre bénissante, qu'il empruntait à l'évêque ». Cette monnaie aurait été frappée juste après les émissions aux noms de Meaux et de Troyes, soit peu de temps avant les deniers de l'évêque Gautier I^{er} (1046-1082). Aucun autre auteur ne reparle par la suite de cette monnaie. Je crois cependant reconnaître un tel exemplaire provenant de l'ancienne collection de Maxe-Werly (nº 225), léguée en 1903 au Cabinet des Médailles de France. la légende autour du monogramme est clairement lisible +MI∃IPIS CIVITAO quant à celle autour de la croix, elle est indéchiffrable, elle semble néanmoins contenir TB' dans l'axe de 6 heures à 8 heures, à moins que ce ne soit à plus forte raison qu'une altération de [TRE]CAS résultant de l'immobilisation des émissions aux noms de Meaux et de Troyes.

- 1. GARIEL 1867, p. 353; GARIEL 1883, p. 105, no 153 et p. 251, no 274.
- 2. GARIEL 1883, p. 295, nº 66.
- 3. Hoffmann 1885, p. 73, no 1055.
- 4. DIEUDONNÉ 1936, p. 136.



Figure 3 - Denier du trésor de Corbie (collection Adam ; agrandissement × 1,5).

La troisième monnaie (figure 3) au nom de Thibaud et reprenant le type monétaire à la dextre bénissante de l'évêque de Meaux Gautier I^{er} provient du trésor de Corbie⁵. Elle porte la légende TEBALDVS' autour d'une dextre bénissante à l'avers et +MELTIS CIVIT autour d'une croix au revers. Elle est souvent décrite comme étant un faux frappé par le comte. Cependant j'ai de bonnes raisons de croire qu'elle a été émise durant l'épiscopat de Robert I^{er} (1082-1085) qui avait été excommunié. Lors de la publication de son ouvrage sur les monnaies féodales françaises⁶, Caron indique que cette monnaie unique s'est ensuite retrouvée dans la collection Hermerel⁷. Un exemplaire figure enfin dans le catalogue Boudeau⁸, s'agit-il du même exemplaire? C'est plus que vraisemblable. Une empreinte de cette monnaie est conservée au Cabinet des Médailles de France. J'ai retrouvé cette monnaie depuis la rédaction de cet article lors d'une vente aux enchères de la maison Boisseau-Pomez à Troyes le 25 février 2017, lot nº 195. Cette monnaie fait désormais partie de ma collection et sa comparaison avec le moulage conservé au Cabinet des Médailles ne laisse aucun doute, il s'agit bien de l'exemplaire provenant du trésor de Corbie.



Figure 4 - Denier de Gautier II.

Cette quatrième monnaie, au nom de l'évêque Gautier II (1085-1102) porte la légende +CALTERVS PRESVL autour d'une crosse placée entre un alpha et un oméga à l'avers (frappe rétrograde) et +MELDIS CIVITAS autour d'une croix au revers. Elle a sans doute inspiré les frappes de l'abbé Evrard (1096-1123) à Corbie. Elle est publiée pour la première fois par A. de Longpérier (figure 4) en 1840 dans la *Revue numismatique*°. Elle se trouve alors dans la collection du marquis de Mornay. Poey d'Avant en

- 5. CARON 1887-1881, p. 189-190.
- 6. CARON 1884, p. 345-346, nº 584.
- 7. Hoffmann 1882, p. 82, no 1263.
- 8. BOUDEAU 1913, p. 225, no 1770.
- 9. Longpérier 1840, p. 137.

reprend la description dans son ouvrage mais ne mentionne pas la collection dans laquelle cette monnaie se trouve¹⁰. S'en était-il porté acquéreur ? J'en doute, sinon cette monnaie se serait retrouvée dans la vente de sa collection en 1853 à l'hôtel des ventes mobilières de Paris.





Figure 5 - Denier de Bouchard.

Enfin, Poey d'Avant donne dans son ouvrage la description d'une monnaie insolite ¹¹ représentant une main tenant une crosse attribuée à l'évêque Gautier II (1085-1102), type qui sera frappé par l'un de ses successeurs, Bouchard (1120-1134) (figure 5). Je dis insolite car je ne pense pas que cette monnaie existe, il s'agit sans doute d'une interprétation des légendes d'un denier fruste car l'auteur lisait +GALTERIVS EDIS (pour EPIScopus) autour d'une croix cantonnée de deux besants or cette légende devrait se trouver sur l'autre face de la monnaie, la partie lue EDIS pourrait simplement être la fin de MEDIS. Qui plus est, entre l'épiscopat de Gautier II et celui de Bouchard s'intercale celui de Manassès I^{er} de Dammartin (1104-1120) pour lequel nous ne connaissons aucune monnaie. À l'époque de sa publication, ce denier était mentionné comme faisant partie de la collection Compère.

Bibliographie

BOUDEAU 1913 : E. BOUDEAU, Catalogue général illustré de monnaies provinciales, 1913.

BLANCHET, DIEUDONNÉ 1936: A. BLANCHET, A. DIEUDONNÉ, Manuel de numismatique française, tome IV. Paris. 1936.

CARON 1884: E. CARON, Monnaies féodales françaises, Paris, 1884.

CARON 1887-1881: E. CARON, Trésor de Corbie, ASFN, 1887-1881, p. 184-191.

GARIEL 1867 : E. GARIEL, Découvertes numismatiques et archéologiques en 1866, ASFN, 1867, p. 330-362.

GARIEL 1883 : E. GARIEL, Les Monnaies Royales de France sous la Race Carolingienne, 1883.

HOFFMANN 1882: H. HOFFMANN, Collection de monnaies françaises de M. Hermerel, vente Drouot du 08/06/1882.

HOFFMANN 1885: H. HOFFMANN, Collection E. Gariel: Monnaies françaises, vente Drouot du 27/04/1885.

LONGPERIER 1840: A. DE LONGPERIER, Recherches sur les monnaies de Meaux, RN, 1840, p. 128-153. POEY D'AVANT 1853: F. POEY D'AVANT, Catalogue des monnaies seigneuriales françaises de la collection de M.F. Poey d'Avant dont la vente aura lieu le 12 décembre 1853.

POEY D'AVANT 1862: F. POEY D'AVANT, Monnaies féodales de France, tome 3, 1862.

- 10. Poey d'Avant 1862, p. 258, nº 6013.
- 11. Poey d'Avant 1862, p. 258, nº 6014.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 03 NOVEMBRE 2018

Président : M. René Wack, trésorier de la SFN.

Membres présents: M^{mes} et MM. M. Amandry, E. Arbabe, J.-L. Bastien, M. Bompaire, Fr. Boursier, Chr. Charlet, O. Charlet, M. Chauveau, A. Clairand, J.-P. Donné, J. Françoise, J.-P. Garnier, G. Gautier, P.-O. Hochard, A. Hostein, J.-P. Le Dantec, Ph. Mathieu, C. Morrisson, L. Schmitt, P. Villemur, Fr. Wojan.

Invité: P. Moyenin-Provu

Membres excusés: M^{mes} et MM. Fr. Duyrat, C. Grandjean, J. Jambu, Fr. Joyaux, S. Nieto-Pelletier, A. Suspène, S. de Turckheim-Pey.

BSFN

Pas de procès-verbal à adopter ce mois-ci.

Candidature

La candidature de M. Hugo de Labriffe, parrainée par M^{me} Marie-Christine Marcellesi et le Bureau, est présentée à l'assemblée.

Élections

La candidature de M. Alexis Bonnefoy, présentée lors de la séance d'octobre, est soumise au vote de l'assemblée : M. Bonnefoy est élu membre correspondant à l'unanimité.

Annonces

Le président rappelle que, lors de la prochaine séance, le jeton de vermeil de la Société sera remis à M. Kevin Butcher. Il indique également que les prochaines Journées numismatiques se tiendront à Nîmes les vendredi 31 mai, samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2019.

Il présente ensuite la RN 2018, en cours de routage, un beau bébé de 1,2 kg et 680 pages !

Le président a le plaisir d'annoncer que M^{me} Lyce Jankowski a reçu, en septembre dernier, le prix de la Fondation Flora Blanchon pour aider à la publication de sa thèse intitulée « Les cercles de collectionneurs et de numismates dans la région de Pékin durant la première moitié du XIXº siècle : échanges des monnaies anciennes, partage des idées et renouveau des études numismatiques ».

Il annonce également, d'une part que, en partenariat avec la BnF, l'intégralité (jusqu'en décembre 2015) du *Bulletin de la Société française de Numismatique* sera prochainement numérisé, puis accessible sur le site « Gallica » de la BnF. D'autre part, la raison sociale de notre association « Société française de Numismatique » ainsi que le sigle « SFN » sont désormais des marques déposées officiellement à l'Institut national de la Propriété intellectuelle (INPI), accompagnées du logo de notre Société.

Il a enfin le regret d'annoncer le décès de M. (David) Michael Metcalf. M^{me} Cécile Morrisson prend la parole pour retracer la carrière de ce numismate réputé.

Michael Metcalf (1933-14 octobre 2018)

Après Philip Grierson, John Kent, Michael Hendy et Peter Spufford, un autre grand numismate et historien de la monnaie vient de nous quitter, emporté par un accident cardiaque le 25 octobre, quatre mois après le décès de son épouse Dorothy. Il a été enterré à Leyburn dans cette région nord du Yorkshire qu'il aimait et où il s'était retiré après avoir quitté en 1998 la direction du Cabinet d'Oxford, le Heberden Coin Room de l'Ashmolean Museum qu'il assurait depuis 1982. Il y avait été recruté comme conservateur par Humphrey Sutherland en 1963, après avoir dû occuper un poste dans l'administration quatre ans après sa sortie de l'université. Il avait étudié



la géographie à Cambridge et y soutint une thèse dirigée par Philip Grierson sur la circulation monétaire dans les Balkans de 820 à 1355, dans une perspective novatrice qui considérait dans leur cadre géographique l'ensemble des monnayages divers qui s'y côtoyaient. Elle fut publiée en 1965, donna lieu à une seconde édition largement augmentée en 1979 qui reste la référence et une nouvelle édition est parue à Athènes en 2016¹. Son intérêt pour la numismatique remontait à l'enfance, comme il le racontait lui-même en recevant la médaille de la Royal Numismatic Society en 1987². Il avait commencé par une collection de pennies de la Reine Victoria et de ses successeurs et l'édition d'un petit journal numismatique à usage familial dénommé *The Curator* mais était vite passé à des études plus sérieuses si bien qu'il reçut pour un travail sur le monnayage du nord des Balkans aux XIIº et XIIIº siècles le prix Parkes Weber, réservé on le sait, à des jeunes numismates de moins de 30 ans, il en avait 22 et fut élu fellow de la RNS deux ans après en 1957.

Sa production est si vaste (243 articles et 23 livres) que je ne peux l'évoquer toute ici : elle touche aussi bien la numismatique byzantine, que celle de l'Orient latin ou de l'Angleterre saxonne (ses trois volumes sur les thrymsas et sceattas font autorité)³. Il fut un pionnier de l'usage des histogrammes de trouvailles monétaires pour l'étude

- 1. Coinage in the Balkans 820-1355, Thessalonique, 1965; Coinage in South-Eastern Europe 820-1396, London, RNS Special Publication, no 11, 1979; Coinage in South-Eastern Europe 820-1396: With a new Introductory Essay, and a Supplementary Bibliography, Athènes, 2016. Ce travail de pionnier fut suivi de nombreuses autres monographies et articles sur le monnayage byzantin: réforme d'Anastase, monnayage de bronze de Thessalonique sous Justinien, folles de Michel II, Théophile et Basile I, classification des staména du XIIe s. trouvés en Serbie du Sud, monnayage des IXe et Xe s., hyperpères d'Alexis I^{er} etc.
- 2. NC 1977, Proceedings, p. xvii-xix.
- 3. Thrymsas and Sceattas in the Ashmolean Museum, London / Oxford, RNS Special Publication 27A-C, 3 vol., 1993-1994.

de sites ou de régions⁴ et de l'application des études de coins à la quantification des émissions byzantines et anglo-saxonne (les deniers d'Offa notamment), objet de vives critiques de Grierson⁵ et de Michael Hendy mais l'archéologie lui a depuis donné raison. Il joua un rôle décisif dans la promotion des méthodes d'analyse en lançant à la suite du colloque fondateur de Londres de 1970⁶ la grande série des *Metallurgy in Numismatics*. Dans le volume 2, il avait eu l'élégance de saluer les deux premiers *Cahiers Ernest-Babelon* comme « a sister-publication to *Metallurgy in Numismatics* »⁷.

Les reconnaissances de son apport scientifique considérable ne lui manquèrent pas : dès 1983 la John Sanford Saltus (Gold) Medal de la British numismatic society, la médaille de la RNS en 1987, la Huntington medal de l'ANS en 1991. La SFN n'avait pas attendu si longtemps et avait la première couronné son talent et son engagement au service de la cause numismatique en lui décernant le jeton de vermeil dès 1979 et ce en présence de Grierson qui donnait alors une série de cours au Collège de France. Grierson avait pour ainsi dire enterré la hache de guerre puisqu'il ne mentionna pas la controverse sur l'importance des émissions d'Offa dans le Medieval European Coinage en 1986.

Il avait donné à la Revue numismatique cinq articles entre 1976 et 2006 dont le dernier en date, tribut au livre testament de Jean Lafaurie (et J. Pilet-Lemière) sur les Monnaies du haut Moyen Âge découvertes en France, étudiait à la lumière de cette documentation les schémas de diffusion des monnaies des principaux ateliers⁸. Il avait prononcé plusieurs communications en français à la Société⁹ et participé à la Table Ronde de mai 1994 sur les monnayages chypriotes¹⁰. Chypre était devenue un sujet majeur de sa recherche à partir du tournant du siècle. Il s'y rendait plusieurs mois par an au printemps et avait écrit plusieurs gros volumes sur la numismatique et même la sigillographie de l'île au Moyen Âge¹¹.

- 4. The Currency of Byzantine Coins in Syrmia and Slavonia, *Hamburger Beiträge sur Numismatik*, 12/13, 1958-1959, p. 59-64.
- 5. D.M. Metcalf, English monetary history in the time of Offa: a reply, NCirc, 1963, p. 165-167; Evidence relating to die-output in the time of Offa, NCirc 1964, p. 23; P. Grierson, Mint output in the time of Offa, NCirc, 71, 1963, p. 114-115; Some aspects of the coinage of Offa, NCirc, 71, 1963, p. 223-225; Variations in die output, NCirc, 76, 1968, p. 298-299. La polémique rebondit au Congrès international des Études byzantines à Oxford et fut bien relatée dans un article du Times du 16 septembre 1966 qui relate les excuses présentées par Grierson mais aussi le maintien de son scepticisme sur les excès possibles de la quantification.
- Methods of chemical and metallurgical investigation of ancient coinages, London, RNS Special Publication, no 8, 1970.
- 7. Opposite Number, Metallurgy in Numismatics, 2, p. 127-128.
- 8. Une trouvaille de la fin du XIIIe siècle, provenant de Bretagne, RN Ser. 6, 18 (1976), p. 171-185; The gros grand and the gros petit of Hugh IV of Cyprus, RN Ser. 6, vol. 27 (1985) p. 130-175; avec Cathy E. King et J. P. Northover, Copper-based alloys of the fifth century. A comparison of Carthage under Vandalic rule, with other mints, RN Ser. 6, vol. 34 (1992), p. 54-76; avec J. Belaubre, The early coinage of Bohémond III of Antioch (1149-1201) reconsidered, RN, 150 (1995), p. 133-148; Monetary circulation in Merovingian Gaul, 561-674. À propos Cahiers Emest Babelon, 8, 162 (2006) p. 337-394.
- 9. La traversée de la Manche (VIIIe-IXe siècles), BSFN, 34-5, 1979, 511-513
- 10. Le monnayage de Pierre II et la prise de Famagouste par les Gênois, BSFN, 49-5, 1994, p. 825-830.
- 11. The white bezants and deniers of Cyprus (Corpus of Lusignan coinage 1 =Texts and studies of the history of Cyprus 29); The silver coinage of Cyprus, 1285-1382 (Corpus of Lusignan Coinage 2 = Texts and studies 21); The gros, sixains, and cartzias of Cyprus: 1382-1489 (Corpus of Lusignan coinage 3 =Texts and studies 35) Nicosie 2000; Byzantine Lead Seals from Cyprus (en coll. avec J.-Cl. Cheynet et A. Pitsillides), Nicosie 2004 (Texts and studies of the history of Cyprus 47); Byzantine Cyprus: 491-1191, Nicosie, 2009 (Texts and studies... 62).

Ce grand savant était particulièrement dévoué dans tous ses engagements : éditeur de la Numismatic Chronicle de 1974 à 1984, président de la RNS de 1985 à 1989, éditeur ou organisateur de nombreuses rencontres scientifiques dont les Oxford symposia on Coinage and Monetary History, mentor attentif de plusieurs étudiants, dont Vasso Penna, prématurément décédée et Eleni Lianta. Ses amis déplorent la disparition d'un collègue dont la science s'alliait à une grande droiture et de hautes qualités morales. La Société s'associe au deuil de ses enfants et à la peine que ressentent ceux qui travaillèrent avec lui et lui succédèrent à l'Ashmolean Museum.

M. Christian Charlet prend la parole pour annoncer la tenue d'un cycle trimestriel de conférences aux Archives nationales intitulé « Retour aux sources ». La séance du 6 novembre concerne les années 1618-1661 et s'intitule « De Richelieu à Mazarin ».

M. Laurent Schmitt indique qu'il organise (avec la Société d'Études numismatiques et archéologiques, le Club numismatique cévenol et le Groupe numismatique du Comtat et de Provence) le samedi 24 novembre une visite du musée de la Romanité à Nîmes.

M. Antony Hostein organise, le jeudi 15 novembre (salle Vasari de l'INHA) une Journée d'étude sur les dépôts monétaires intitulée : « Actualité de la Recherche sur les dépôts monétaires romains découverts en France ».

Le 17 novembre se tiendront à la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, les Quatrièmes Rencontres de Numismatique asiatique.

Enfin, le jeudi 13 décembre, M. Hadrien Rambach fera une conférence intitulée « Vraies ou fausses ? Les monnaies d'or d'Émilien (253 apr. J.-C.) » dans le cadre de l'atelier épigraphie et numismatique « Expression et réception du pouvoir impérial » de l'université Lille III.

Périodiques et publication

Le président fait circuler les publications reçues dernièrement :

- Bulletin du Cercle d'Études numismatiques, 55, mai-août 2018;
- Cahiers de la Civilisation médiévale, 61, juillet-septembre 2018 ;
- Cahiers numismatiques, 217, septembre 2018;
- Numismatisches NachrichtenBlatt, 10 et 11/2018;
- Svensk Numismatisk Tidskrift, 6/2018.

M. Christian Charlet présente l'ouvrage suivant : Collectif, *Monnaies royales françaises* 1610-1792, éditions Victor Gadoury, 5^e éd. corrigée et augmentée, 2018 (1^{re} éd. 1978).

Communications

MM. Joël Françoise, Marc Bompaire (avec Philippe Mathieu), Christian Charlet (avec Arnaud Clairand) et Arnaud Clairand prononcent tour à tour leur communication. À l'issue de celles-ci, le président remercie les orateurs et l'assemblée, puis déclare la séance close.



TARIFS POUR 2018

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €			
Membres titulaires	34 €			
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €			
Droit de première inscription				
Abonnement au BSFN				
Membres de la SFN				
France				
Étranger	34 €			
Non membres de la SFN				
France	40 €			
Étranger	45 €			
Vente au numéro	5 €			
Changement d'adresse				

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX

N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique 10 numéros par an — ISSN 0037-9344 N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD

(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet

